



## Information relative aux étudiants en M2 en stage d'observation et de pratique accompagnée dans le second degré

### Information relative aux étudiants en M2 en stage d'observation et de pratique accompagnée dans le second degré

#### École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :

Marie-Laure De Bue, Françoise Schiano di Lombo et Juliette Marci en lien avec l'Inspection pédagogique.

Tél : 01 57 02 67 80

Mél : [ce.eafc@ac-creteil.fr](mailto:ce.eafc@ac-creteil.fr)

*Texte adressé aux chefs d'établissement*

*Annexe :*

- *Annexe 1 : document de synthèse sur la réforme de la formation initiale*

Dans le cadre du master MEEF en M2, un étudiant réalise un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) s'il n'a pas été recruté en tant qu'étudiant contractuel alternant (ECA).

Pour information, la période de stage débute à partir du **3 octobre 2022**. Vous trouverez en annexe un document de synthèse de la formation initiale déjà publié au BA du 30 juin 2022 qui détaille les modalités du stage.



École académique de la formation continue  
Directrice de l'EAFC  
Marie-Laure De Bue